

De « culturel » à « interculturel » dans l'enseignement du français aux lycées coréens¹



Han-Up Jang

Université Ewha, Corée du Sud

hujang@ewha.ac.kr

Résumé : L'enseignement du français langue étrangère peut avoir plusieurs objectifs (intellectuel, linguistique, culturel, éducatif, communicatif, sociopolitique) et on accorde une importance particulière à un ou deux de ces objectifs en fonction des situations sociopolitiques et économiques du pays concerné. Depuis le milieu des années 1970, c'est l'objectif communicatif qui prime et prend le pas sur les autres objectifs dans le cadre de l'approche communicative. Or, cet objectif n'est pas facile à justifier dans certains pays, en Corée du Sud par exemple, où on n'a vraiment pas l'occasion de communiquer en français après quelques années d'apprentissage. Ce type de désaccord entre l'objectif majeur de l'enseignement du français langue étrangère et les possibilités de pratiquer cette langue nous invite à chercher d'autres objectifs qui pourraient justifier cet enseignement de manière plus convaincante. C'est pourquoi nous nous intéressons plus particulièrement à l'objectif culturel. En effet, la société coréenne devient de plus en plus multiculturelle avec un flux massif d'étrangers depuis une vingtaine d'années et la compétence interculturelle est d'une plus grande importance à l'heure actuelle. Dans cet article, nous avons réfléchi sur comment faire pour satisfaire les besoins sociaux en remplaçant l'objectif culturel par l'objectif interculturel dans l'enseignement du français langue étrangère.

Mots clés : objectif, approche communicative, langue étrangère, immigration, interculturel

Abstract: Teaching French as foreign language may have several objectives (intellectual, linguistic, cultural, communicative, sociopolitical, etc.) and we place stress on one or two of these objectives according to the social and economic situations of the country in question. Since the mid 1970s, the communicative objective has taken precedence over any other objectives, along with communicative approach. However this objective can not be easily justified in some countries such as South Korea where students have few or no opportunities to communicate in the French language. This discordance between the main goal of teaching the French language and its actual use invites us to search for other objectives which are more suitable for justifying the teaching of French. This is why I take a particular interest in the cultural objective. In fact, Korean society is experiencing a great wave of immigration over the past few decades and the intercultural competence will become more important than ever. In this paper I have tried to see how we can match the growing social demand by replacing the existing cultural objective with the intercultural objective in the teaching French as foreign language.

Keywords : objective, communicative approach, foreign language, immigration, intercultural

Introduction

Dans cet article, nous allons essayer de retracer de manière brève l'évolution et l'état actuel de l'enseignement du français langue étrangère dans les lycées coréens, de soulever quelques problèmes vis-à-vis de l'approche communicative et de ses objectifs, et souligner la nécessité de remplacer l'objectif culturel par l'objectif interculturel qui pourrait justifier de manière plus convaincante la raison d'enseigner le français aux jeunes Coréens.

1. Le recul du français aux lycées, un fait établi

Introduit au 19^e siècle, l'enseignement du français a connu une période faste après l'Indépendance de la Corée (1945) et ces beaux jours ont duré jusqu'à la fin du XX^e siècle. « *Jouissant d'un statut privilégié qu'il partageait avec l'allemand, le français était en effet enseigné comme deuxième langue étrangère dans de nombreux lycées et presque toutes les universités étaient dotées d'un département de français relativement (côté) coté, aux effectifs stables.* » (Milhaud, 2010 : 11). Mais depuis une dizaine d'années, l'enseignement du français aussi bien au lycée qu'à l'université est entré dans une période de recul. Par exemple, le nombre de lycéens apprenant le français était de 290 000 dans les années 1990, mais, en 1999, on a assisté à une chute brutale des effectifs, à 150 000. La situation s'est fortement aggravée depuis et, aujourd'hui on ne compte que 15 000 lycéens ayant choisi le français.

Cette crise est essentiellement due à la politique linguistique que le ministère de l'Éducation nationale a appliquée depuis les années 1950. D'une part, après la Guerre de Corée (1950-53), la Corée du Sud est entrée sous l'influence de plus en plus forte des États-Unis et le statut de l'anglais s'est renforcé parallèlement dans le programme d'enseignement coréen. L'anglais a été promu comme première langue étrangère en 1963, matière obligatoire dans le secondaire en 1974, et une des matières obligatoires des quatre dernières années de l'école primaire en 1997. D'autre part, l'avancement des langues asiatiques, le japonais et le chinois, constitue un autre facteur défavorable à l'enseignement du français. L'enseignement de ces deux langues qui a été plus ou moins contrôlé par le gouvernement pour des raisons historique et politique, a pris son essor depuis 2001, suite à l'application des Instructions officielles prévoyant le choix de la deuxième langue étrangère à l'initiative des lycéens. En 2005, le français a enregistré une baisse d'environ 30% par rapport à 1999, alors que le japonais et le chinois enregistraient une hausse relative de plus de 200%.

Si ces deux facteurs sont des facteurs externes du déclin de l'enseignement du français en Corée, le programme d'enseignement du français *irréaliste* semble constituer un facteur interne. Depuis 1992, le ministère de l'Éducation nationale de la Corée se réclame de l'approche communicative et souligne la compétence de communication sans tenir compte de la réalité de l'école et de la société. Il existe en effet un grand écart entre le programme et les ensembles pédagogiques et cet écart fait souvent l'objet de vives critiques de la part de personnes qui ont des doutes quant à la légitimité de l'enseignement

du français dans le système éducatif coréen.

2. L'approche communicative remise en cause

Étant donné que les facteurs externes sont liés aux conjonctures sociopolitiques et économiques de la société et donc difficiles à changer en peu de temps, nous allons nous intéresser seulement au facteur interne que nous venons d'évoquer. Pour rendre compte de l'écart entre le programme d'enseignement du français et les données scolaires et sociales, il faudrait commencer par revoir la structure générale de ce programme.

- **Objectif** : acquisition d'une compétence de communication
- **Français I** : acquérir une compétence élémentaire de communication, être capable de comprendre et de s'exprimer en français facile ; refléter par son comportement une bonne compréhension de la culture française
- **Français II** : acquérir une compétence élémentaire de communication, être capable de comprendre et de s'exprimer en français de la vie quotidienne ; [développer l'] attitude d'ouverture envers la culture française
- **Méthodologie** : approche communicative
- **Contenus** : actes de parole, prononciation, vocabulaire, grammaire, culture
- **Évaluation** : compétence dans une situation réelle (Milhaud, 2010 : 11)

À première vue, ce programme pourrait paraître normal et même bien construit car il vise le développement de la compétence de communication par l'approche communicative comme le font la plupart des programmes actuels de l'enseignement des langues vivantes. Mais si on l'analyse au plus près des réalités de l'école et de la société, on se rendra vite compte que ce n'est qu'une approche « déviante » selon le terme d'E. Bérard (1991 : 60). En effet, ce programme fait l'objet de nombreuses critiques de la part des didacticiens coréens (Jang, 1999 ; Suh, 2005 ; Milhaud, 2010), et ce essentiellement pour deux raisons.

La première raison est d'ordre *déontologique* selon le terme de R. Galisson (1989). L'approche communicative part de la prémisse majeure que l'on communique dans la langue étrangère apprise, mais ce n'est plus le cas pour les lycéens coréens comme le fait remarquer Suh (2005 : 157) : « Vue la situation actuelle de la Corée, les lycéens coréens se trouvent placés dans une situation exolingue où ils n'ont aucune occasion, aucun besoin réel de parler à des Français, ni de pratiquer le français, en dehors de la classe. » Comment pourrait-on être à même de justifier l'approche communicative ainsi que sa fameuse compétence de communication dans une situation pareille ?

La deuxième raison est de nature à la fois *programmologique* et *méthodologique*. Le programme d'enseignement du français se réclame de l'approche communicative, mais en réalité ne respecte même pas ses règles d'or. « Le programme se donne donc simplement la forme d'une approche communicative en se contentant de plaquer les concepts de besoins de communication et d'actes de parole sur des contenus linguistiques en fait déjà programmés » (Suh, 2005 : 157). Par exemple, le programme fixe préalablement les actes

de parole à traiter et le nombre de mots à utiliser (400 mots) dans le manuel *Français I*. Les auteurs n'ont pas vraiment de choix pour les contenus et les démarches pédagogiques. D'ailleurs, les conditions d'enseignement/apprentissage sont trop mauvaises pour adopter l'approche communicative : faible volume horaire (deux heures par semaine pendant 2 ans, soit une centaine d'heures au total) ; compétence de communication insuffisante des professeurs de français ; classe surchargée d'une trentaine d'élèves ; évaluation faite uniquement sur la capacité de lecture au moyen du questionnaire à choix multiple, etc.

3. À la recherche d'un objectif plus convaincant

L'approche communicative met en avant, comme on pourrait l'imaginer facilement par son appellation, l'objectif communicatif. S'il s'avère difficile de justifier cet objectif dans une situation donnée, il convient alors de chercher un autre objectif plus convaincant que celui-ci. Dans cette logique, nous nous intéressons particulièrement à l'objectif culturel.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il serait opportun de réfléchir sur les objectifs de l'enseignement des langues vivantes en général. Bien qu'il soit un peu démodé, le classement de Bertrand (1977 : 215) reste encore classique dans ce domaine. Il les classe en quatre objectifs : pratique, culturel, éducatif ou formateur, politique. L'objectif « pratique » consiste à enseigner à l'élève à communiquer dans la langue étrangère et cet objectif correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui communément « communicatif ». Le deuxième objectif vise la découverte de la littérature, de la civilisation, des arts, etc., en un mot la culture du pays étranger. L'objectif « éducatif » ou « formateur » consiste à former, à travers l'apprentissage d'une langue étrangère, la personnalité en développant les qualités physiques (sensori-motrices), intellectuelles et le caractère. L'objectif « politique » favorise la compréhension, la paix et l'amitié entre les peuples par la connaissance des langues étrangères.

C'est l'objectif culturel que nous voudrions développer davantage ici. Comme nous l'avons vu dans le programme coréen, l'objectif culturel constitue, avec l'objectif communicatif, deux objectifs majeurs de l'enseignement du français langue étrangère : « refléter par son comportement une bonne compréhension de la culture française » ; « [développer l'] attitude d'ouverture envers la culture française ». Il n'y a rien d'étonnant à cet objectif car « *enseigner une langue, c'est enseigner une culture.* » (Windmüller, 2011 : 23) Ce que nous regrettons par rapport à cet objectif, c'est le fait qu'il se contente de présenter la culture française et essaie d'amener les lycéens coréens à la francophilie. Ce type d'objectif aurait pu être justifié il y a une vingtaine d'années, mais il ne pourrait plus l'être aujourd'hui où il y a de plus en plus d'échanges humains, matériels et informatifs. Il faudrait alors élargir la palette de l'objectif culturel existant et tenter d'en faire l'objectif interculturel. Si le culturel se borne à présenter la culture de la langue cible, l'interculturel, au-delà d'une simple comparaison entre deux cultures basée sur les différences ou les similitudes entre des faits, des pratiques, des coutumes, etc., « *vise auprès des apprenants à développer un sentiment de relativité de leurs propres convictions*

et valeurs, d'assumer leur identité culturelle tout en reconnaissant celle des autres. » (Windemüller, 2011 : 20). Il s'agit donc d'un objectif interactionniste et constructiviste.

Si nous nous intéressons plus particulièrement à l'objectif interculturel de l'enseignement du français langue étrangère, c'est parce que la société coréenne devient de plus en plus multiculturelle avec un flux massif d'étrangers. En effet, depuis 1990 le nombre d'immigrés en Corée du Sud augmente constamment et, selon la statistique du ministère de la Justice, environ 1 400 000 étrangers sont venus de 180 pays différents en 2011. Avec leur arrivée en Corée du Sud, la diversité linguistique et culturelle gagne du terrain dans la vie quotidienne des Coréens, mais la notion de diversité est totalement étrangère aux jeunes Coréens qui sont élevés dans le mythe de peuple, de culture et de langue homogènes, ce qui peut devenir source d'incompréhension ou de conflits dans l'avenir. Nous pensons que les langues vivantes font partie des matières scolaires les plus appropriées pour faire comprendre la diversité linguistique et culturelle et que, pour faire assumer ce rôle formateur efficacement, il faudrait renforcer leur objectif interculturel.

4. Forum 1 : un exemple

À partir des années 1980, le Conseil de l'Europe prônait l'objectif interculturel et a proposé en 2000 des compétences générales que l'apprenant d'une langue étrangère doit acquérir, telles qu'elles sont définies par le *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Mais ce qui pose problèmes aux professeurs de langue, ce sont toujours les modalités d'application de cet objectif dans la classe. Ils ont besoin alors d'un bon exemple et nous croyons que la méthode de français *Forum* peut très bien jouer ce rôle.

Publié en 2000 par Hachette, *Forum 1* est, à notre connaissance, la première méthode de français langue étrangère qui applique le *Cadre européen* et qui utilise le mot *interculturel* au lieu de *culture* ou de *civilisation*. D'après les auteurs (2000 : 6), « *l'interculturel présente la particularité de rassembler une approche factuelle avec la rubrique Cadres de vie qui présente des aspects du patrimoine culturel français et une approche comportementale, avec la rubrique Comportements qui décrit les habitudes des Français sous forme de petit guide illustré du savoir-vivre en France. Cette double approche permet à l'apprenant de mieux comprendre l'autre, sans nécessairement tout accepter, et de communiquer avec lui tout en gardant sa personnalité* ». Ce que nous trouvons original et novateur dans cette citation, c'est la dernière phrase : *sans nécessairement tout accepter, et de communiquer avec lui tout en gardant sa personnalité*. Cette méthode donne du matériau à l'apprenant pour le faire réagir, parler, comparer, alors que les méthodes précédentes exigent, bien que de manière implicite, aux apprenants étrangers, d'accepter la culture française et les façons de vivre des Français. Dans chaque unité, une introduction à l'interculturel sous forme d'une approche comportementale permet à l'apprenant de mieux comprendre l'autre et de communiquer avec lui tout en gardant sa personnalité. Elle est complétée par une ouverture sur le cadre de vie des Français mis en perspective avec celui des étudiants. Cette

double approche, comportementale et culturelle, permet de comparer deux cultures, tout en relativisant et en évitant les clichés et les préjugés.

Prenons comme exemple l'Unité 8 *Sorties*. Dans la rubrique *Interculturel*, on présente comme *Cadre de vie* « Gastronomie et restauration populaire » et comme *Comportements* « Au restaurant, chez des amis ». Pour faire prendre connaissance de la gastronomie et de la restauration populaire en France, on montre 6 photos différentes, on fournit un document sur la nourriture des Français et on pose des questions. Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ces questions, ce sont des questions qui demandent aux apprenants d'exprimer leurs avis personnels vis-à-vis des plats et des habitudes alimentaires des Français : « Quels sont les différents types de restaurants dans votre pays ? Qu'est-ce qu'on y mange ? » ; « Vous venez de prendre connaissance de quelques habitudes des Français. Qu'est-ce que vous en pensez ? Qu'est-ce qui est semblable dans votre pays ? Qu'est-ce qui est différent ? Qu'est-ce qui vous plaît ? Qu'est-ce qui vous déplaît ? Pourquoi ? » Par ailleurs, nous ne pensons pas que ces questions amènent directement les apprenants à l'interculturalité, car la simple comparaison entre des cultures ne constitue qu'une partie de celle-ci.

En ce qui concerne les *Comportements*, les auteurs décrivent différentes attitudes que l'on peut trouver dans un restaurant et demandent aux apprenants quelles attitudes sont normales ou choquantes à leurs yeux. Ensuite, ils montrent 4 dessins en demandant d'analyser les comportements des personnages. Ils posent aussi une question qui amène les apprenants étrangers à s'interroger sur leurs propres attitudes : « Qu'est-ce qu'un étranger doit apprendre pour se comporter poliment dans un restaurant de votre pays ? Proposez quelques règles. » Toutes ces questions de type interculturel serviront non seulement à faire comprendre les règles de savoir-vivre à table en France, mais aussi à réfléchir sur celles des apprenants eux-mêmes. Elles vont aider ainsi les apprenants étrangers à développer leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont sollicités de plus en plus dans une société multiculturelle.

Conclusion

Au fur et à mesure que les occasions de rencontrer des gens de langue et de culture différentes augmentent grâce au développement des moyens de transport et de communication, on s'intéresse plus à l'objectif interculturel qu'à l'objectif culturel existant. Si celui-ci se contente de présenter aux apprenants la culture de la langue cible, celui-là va aller plus loin pour les faire réfléchir sur leur propre culture et sur son rapport avec la culture qu'ils viennent d'apprendre. L'objectif interculturel vise finalement la reconnaissance du caractère ethnocentrique de chaque culture, la relativisation de la culture maternelle et l'ouverture à la culture étrangère et à l'altérité.

Mais le passage du culturel à l'interculturel dans la classe du FLE ne se fait pas de soi et exige quelques conditions préalables : il faudrait tout d'abord et avant tout former les enseignants à l'interculturel par un stage spécialisé, car aucun d'entre eux n'y est formé au cours de la formation initiale ; il est

nécessaire que le prochain Programme d'enseignement officiel insiste sur l'approche interculturelle dans l'élaboration des manuels de français, car ceux-ci jouent encore un important rôle dans les classes coréennes ; il faudrait travailler sur le mode d'évaluation de la compétence interculturelle des apprenants, car cette compétence ne concerne pas seulement les connaissances, mais aussi des attitudes et des comportements qui s'avèrent très difficiles à évaluer.

Bibliographie

Berard, E. 1991. *L'approche communicative : Théorie et pratique*. Paris : CLE international.

Bertrand, Y. 1977. « Remarques sur les objectifs de l'enseignement des langues ». *Les Langues Modernes* n° 3.

Jang, H.-U. 1999. « Comparaison des 5^e, 6^e et 7^e Réformes du Programme Pédagogique pour les lycées et quelques propositions pour la 8^e Réforme ». *Études de Langue et Littérature Françaises*, n° 8.

Kerzil, J. Vinsonneau, G. 2004. *L'interculturel principes et réalités à l'école*. Paris : Sides.

Milhaud, M. 2010. *Politique linguistique des langues étrangères dans l'éducation nationale en Corée*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université des Antilles et de la Guyane.

Suh, E.-Y. 2005. *Étude critique du programme et des manuels d'enseignement du français langue étrangère dans le système secondaire coréen*. Thèse de doctorat, Université Paris III.

Windmüller, F. 2011. *Français langue étrangère (FLE) L'approche culturelle et interculturelle*. Paris : Belin.

Note

1 Ce travail a été réalisé avec le soutien de la Fondation nationale de la recherche coréenne financée par le gouvernement coréen (NRF-2011-330-B00211).